



**CGT FINANCES PUBLIQUES
de la GIRONDE**

cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr

1° étage, Tour A Cité administrative
Boite 85 33090 Bordeaux cedex
☎ 05 56 24 81 52 Fax 05 56 24 86 34

24, rue François de Sourdis
33060 Bordeaux cedex
☎ / fax 05 56 90 76 93

Bordeaux, Le 17 février 2016,

Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques,

Alors que la campagne d'évaluation 2016 débute, dans un contexte de réforme des carrières (PPCR) et des primes (RIFSEEP), de nombreux agents, de toutes catégories, sont inquiets de ne pas savoir quelles en seront les conséquences sur les entretiens d'évaluation et notamment sur l'application des réductions d'ancienneté.

Comme vous le savez, la réforme PPCR qui est incluse dans la loi de finances doit s'appliquer en 2016 mais sa déclinaison pour la DGFIP n'est toujours pas définie.

Les évaluations 2016 auront, de ce fait, des effets qui ne sont pas connus aujourd'hui.

Ainsi les agents sont appelés à participer à une campagne d'évaluation sans connaître le devenir des réductions d'ancienneté qu'ils vont obtenir en 2016, sans connaître la date de mise en œuvre de la réforme à la DGFIP et finalement sans savoir à quoi serviront ces entretiens ?

Ces questions se posent tant pour les agents évalués que pour les évaluateurs.

Concernant notre Direction, vous avez publié sur l'intranet la note départementale, les annexes et la liste des autorités hiérarchiques le 05 février 2016. Ces documents confirment en outre que la campagne de tenue des entretiens se fera de mi-février au 18 mars.

A aucun endroit vous n'y abordez les incertitudes de la réforme PPCR, dont les effets impactent la carrière de tous les grades et celui de la catégorie B dès le 01/01/2016.

Aucune information ni communication ne s'est faite à destination des personnels alors même que le décret d'application a été adopté sans modification le 09 février 2016. Au contraire, la campagne d'évaluation en Gironde a déjà débutée comme si de rien n'était, dans la précipitation et sans concertation.

Auriez-vous cependant informé les évaluateurs de ces éléments d'incertitude ? Permettez-nous d'en douter !

Ce contexte de campagne d'évaluation est inacceptable. En effet, les agents doivent connaître de façon claire et sans aucune ambiguïté toutes les règles de gestion concernant le déroulement de leur carrière. L'entretien professionnel et ses conséquences en font partie intégrante. De plus, la position des évaluateurs est intenable : ils vont devoir prendre des décisions sans savoir quelles seront les conséquences sur les carrières des agents.

La section CGT FP 33 demande que l'ensemble des agents de votre direction, y compris donc les évaluateurs, reçoive une information claire et exhaustive avant toute participation aux entretiens d'évaluation 2016.

C'est pourquoi, aujourd'hui, la section CGT FP 33 exige la suspension de la campagne d'évaluation professionnelle dans l'attente des informations communiquées par la direction locale à l'ensemble des agents de la DRFiP33.

Pour la CGT Finances Publiques 33

La Commission Exécutive de la CGT Finances Publiques 33